

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq piastres, par la poste, payables d'avance.

VOL. 1.

MONTRÉAL, 18 JUIN 1841.

No. 22.

ORIGINE ET PRINCIPES

DES SOCIÉTÉS MÉTHODISTES-WESLEYENNES,

tels qu'exposés par D. O'Connell.

Les Méthodistes Wesleyens cherchant plus que jamais à s'introduire dans ce pays, nous pensons qu'il ne sera pas hors de propos de faire connaître l'origine et les principes de cette secte, aussi nouvelle qu'inconséquente. Ceci nous paraît d'autant plus utile que ces Messieurs visent à une certaine importance, en se donnant comme membres de l'église établie, ou au moins comme affiliés à l'église anglicane à laquelle ils se rattachent pieusement, bon gré malgré. Il est bien vrai qu'ils empruntent à l'anglicanisme leur rituel et quelques-uns de leurs principes ; mais en réalité, ils n'ont ni tous les mêmes articles de foi, ni la même hiérarchie, et nous ne savons pas trop sur quoi peut être fondée leur prétention. Au reste, il est généralement assez difficile de saisir la doctrine, toujours changeante, de ces sortes de prédicants qui s'occupent bien plus à *protester* qu'à *affirmer*. C'est pour cela que nous sommes décidés à reproduire ici, comme énoncé de leur croyance, les savantes lettres que le CATHOLIQUE O'CONNEL leur adressait directement, en juillet 1839, et auxquelles ils n'ont pas donné, que nous sachions, de réponses cathégoriques. L'occasion et les motifs de cette correspondance s'expliquent suffisamment par le texte même, dont nous donnons aujourd'hui la traduction. D'après ces lettres, on verra aussi que les protestants ne seraient pas les derniers à objecter au plan d'*éducation nationale*, tel que formulé dans une récente brochure.

LETTRE 1ÈRE. ADRESSÉE AUX MINISTRES

et employés des sociétés de Methodist-Wesleyens à Manchester.

Londres, 6 juillet 1839.

RÉVÉRENDIS MESSIEURS,—Il a paru dans le *Morning Chronicle* un avertissement, intitulé : *Education nationale*, contenant un manifeste sur ce sujet important, adressé par vous à vos représentans au parlement.

Je ne vous conteste nullement le droit que vous pouvez avoir de vous adresser à vos représentans sur un sujet d'aussi grand intérêt ; mais, tout en admettant ce droit, je me sens obligé de contester la manière inconvenante avec laquelle vous avez formulé vos représentations. Il me semble que le contenu de vos remontrances ne démontre pas une grande connaissance du christianisme et encore moins, la pratique de la charité chrétienne.

Pour éviter toute possibilité de faux exposé de vos sentimens, je me servirai de vos propres paroles. Les voici :

“ Très-décidément nous objectons au projet médité pour les fortes raisons de principe de conscience et de notre droit à une pleine liberté religieuse.”

“ Nous protestons contre le droit qu'on croit avoir de nous taxer pour enseigner et maintenir un système de religion que nous croyons, avec la majorité de nos concitoyens, être faux et injurieux.

“ Nous protestons plus spécialement contre le prétendu droit de nous forcer à maintenir des écoles dans lesquelles on se propose de mettre en usage des versions des Stes-Ecritures notoirement corrompues et infidèles, et accompagnées de notes que nous considérons comme contenant des doctrines très-absurdes et très-pernicieuses.

“ Nous pensons que ce serait un empiètement sur nos droits, comme communauté religieuse, nombreuse et influente, puisqu'après avoir payé une portion considérable de l'argent destiné à l'éducation nationale, nos enfans ne pourraient se prévaloir de ses avantages, sans être exposés aux dangers qui naîtraient de l'exhibition de sectes rivales, disputant en faveur de versions opposées de la Bible et aussi sans le péril, tout probable, du doute dans la foi, sinon de l'infidélité absolue dans cette matière.”

J'ai plusieurs objections contre ce manifeste de votre façon. La 1^{re}. est relative à votre prétention à être considérés comme amis du principe d'une pleine liberté religieuse.

C'est un principe excellent ; mais, je le répète, vous n'avez aucune prétention ou droit à ce principe. Au contraire, cette assertion dans vos bouches a si bien le son de l'hypocrisie, que je vous prierais respectueusement de ne plus l'employer ; pour cette raison toute simple, que les Methodist-Wesleyens, dans la personne de leur fondateur et depuis sa mort, se sont montrés, en toutes occasions, les ennemis de la liberté de conscience.

Je parle des Méthodistes-Wesleyens en général. Car il y a eu des exceptions individuelles et même quelques-unes hautement honorables; mon accusation n'est dirigée que contre la grande et accablante majorité des Méthodistes-Wesleyens.

Voyez l'histoire de votre secte, société, ou persuasion, ou de quelque autre nom qu'il vous plaira de l'appeler, et vous reconnaîtrez que cette histoire justifie et prouve la vérité de mon accusation. En premier lieu, les protestans dissidens, d'Angleterre, pendant près d'un demi siècle après l'organisation de votre société, furent opprimés par des lois pénales et répressives pour des raisons de conscience. Et, lorsqu'ils combattirent pour le rappel du serment du *test* et des actes de corporation, vous, méthodistes-Wesleyens, vous ne les avez jamais aidés dans cette lutte sainte. Au moins, si vous l'avez fait, c'est entièrement hors de ma connaissance. Au contraire, si ce n'est pas réellement, du moins vous avez paru être du nombre des plus ardens alliés des ennemis des protestans anglais dissidens.

Je sais qu'en l'année 1828, lorsque les catholiques d'Irlande pétitionnèrent unanimement et puissamment pour obtenir une liberté parfaite de conscience pour les dissidens anglais, vous n'avez pas, comme nous, pris part au combat, ou vous ne vous êtes pas qualifiés à prendre votre part à la gloire de la victoire.

Secondement, pendant la longue lutte des Irlandais pour obtenir l'abolition des lois qui violaient la liberté de conscience, vous ne nous avez jamais donné la moindre assistance. Au contraire, vous avez paru dans les rangs ennemis; et vous vous y êtes montrés actifs, persévérants, virulens.

Comment pouvez-vous donc penser à réclamer pour vous mêmes l'épithète d'amis de la liberté de conscience?

En troisième lieu, vous vous seriez, en vérité, grandement écartés des principes de l'homme remarquable qui a formé votre société, si vous n'étiez pas des ennemis actifs de la liberté de conscience; puisque le Rév. Jean Wesley, votre fondateur, montra le zèle le plus ardent dans la cause de l'intolérance. Il fut, en 1779, l'un des fondateurs ou conducteurs de cette association protestante laquelle, en juin, 1780, fut au moment d'effectuer la destruction de Londres, par une de ces insurrections qu'on appelle émeutes. La populace protestante, comme tout le monde sait, fut en possession de Londres pendant six jours; elle détruisit non seulement les maisons et les propriétés des catholiques, mais encore les chapelles catholiques et aussi grand nombre de propriétés protestantes, aussi bien que toutes les prisons de la métropole. Le

grand instigateur de cette association protestante, soit dans la chaire, soit par le moyen de la presse, fut ce Wesley dont vous portez le nom ; et la 1^{ère}. page de votre histoire politique est souillée par les pillages, les incendies, la destruction de propriété, l'effusion du sang et par l'épouvantable insurrection du mois de juin 1780.

En quatrième lieu, vous n'avez ni la possibilité, ni peut-être la volonté, de justifier Jean Wesley sur tous les faits mentionnés ci-dessus. L'insurrection commença le 2 de juin 1780, jour où l'association protestante présenta sa pétition au parlement. Le 17 février de cette année, cette même association présenta ses remerciemens unanimes à Jean Wesley pour ses efforts dans l'intérêt de leur cause. Mais, le trait le plus hideux de toute sa conduite est que, dans la suite et après que l'insurrection eut été supprimée, il eut l'audace, sans exemple, de publier des argumentations pour prouver que l'insurrection qui avait détruit les propriétés des catholiques, les chapelles catholiques et les vies des catholiques, n'était rien moins que le résultat d'une conjuration papiste !!!

C'est ainsi, Méthodistes-Wesleyens, que j'apprécie votre prétention d'être les amis de la liberté de conscience. Je vous conseille d'abandonner cette misérable prétention pour l'avenir. Déclarez-vous solennellement les amis de l'intolérance et de la persécution, si vous l'osez ; mais n'outragez pas le sens commun et les sentimens chrétiens, en affectant d'être favorables à la liberté religieuse.

Telle est ma première objection à votre manifeste ; votre prétention à être ce que vous n'êtes pas.

Cependant, je suis tout-à-fait disposé à applaudir au principe que vous établissez dans votre manifeste. Lorsqu'il vous est applicable, je suis très-satisfait que vous en recueilliez les avantages. Vous protestez contre la taxe qui a pour but d'enseigner et de maintenir des systèmes de religions que vous croyez fausses et injurieuses. Je me joins à vous dans ce protêt. Oh ! combien cordialement je vous remercie, Méthodistes-Wesleyens, de l'émission de ce principe ! Quel soufflet il donne aux taxes d'église (church-rates) payées, en Angleterre, par les dissidens protestans ou par les catholiques ! Quel rude coup vous portez à l'établissement protestant en Irlande ! Combien cordialement je vous remercie de l'excellent principe que vous produisez !

Mais voyons, soyez honnêtes ! Développez votre propre principe. Aucun homme ne devrait être taxé pour enseigner ou maintenir une religion qu'il croit fausse et injurieuse. Que les presbytériens, les épiscopaux, les indépen-

dants, les baptistes et les catholiques recueillent également les avantages de ce principe. Il s'applique à tous. Voulez-vous l'étendre à tous ?

Mais non ! vous y prétendez seuls ; vous ne l'accorderez pas aux autres. "Ce que vous voulez qu'on vous fasse, vous ne voulez pas le faire aux autres."

Pour apprécier votre conduite, sous ce point de vue moral, il suffit de montrer qu'elle est en contradiction avec la lettre du précepte des Stes. Ecritures.

(A CONTINUER.)



MISSIONS CATHOLIQUES.

—o—
EN AFRIQUE.

Nous abordons des plages maudites : après quatre mille ans, il semble que l'anathème du patriarche y pèse encore, et l'héritage de Cham n'a pas cessé d'être une terre d'esclavage et d'infidélité. Cependant, la grâce qui descendit du Calvaire pour couvrir le monde d'un flot purificateur, devnit aussi laver l'opprobre de l'Afrique. Et ne dirait-on pas en effet que des jours meilleurs vont se lever sur elle, quand la parole du Vatican s'élève avec solennité contre la traite des noirs, quand des Evêques envoyés de Rome vont planter leur tente apostolique aux trois extrémités du continent : Alger, Alexandrie et le Cap de Bonne-Espérance ? Ces actes qui entourent d'une nouvelle gloire le mémorable pontificat de Grégoire XVI, rouvriront les annales de l'Eglise africaine, interrompues par quatorze siècles. Espérons qu'elles seront dignement continuées, et que ces multitudes d'hommes entassées de l'un à l'autre tropique, dont trafiquaient, comme d'un vil bétail, des navigateurs mercenaires, viendront grossir le troupeau choisi du bon Pasteur.

1. *Evêché d'Alger.* On sait quelle série d'événements illustres a donné un évêque à la ville des pirates. Trois cents lieues de côtes sur une profondeur illimitée mesurent ce diocèse peuplé de quinze cent mille infidèles. Le prélat qui en a reçu l'honorable charge la partage avec un clergé de 25 prêtres, insuffisant pour le nombre et l'étendue des besoins. 8 églises et 7 chapelles, construites ou en construction, offrent au culte un abri insuffisant ; sept ou huit localités importantes attendent encore qu'on y érige un autel. Un petit séminaire, deux hospices pour les orphelins de chaque sexe, trois écoles de garçons, cinq écoles de filles, une salle d'asile, une société de charité, un hôpital indigène, des religieuses qui se répandent dans les maisons des indigènes et jusque dans les camps des Bédouins et des Kabayles pour y

porter avec les secours de la médecine le baume de leurs pieuses paroles : telles sont les institutions écloses en moins de dix-huit mois sur ce terrain aride où la foi a mis le pied. 130 protestants convertis sont les prémices de ces travaux. 29,000 colons français, espagnols, italiens, allemands forment, la population catholique. Il faut ajouter une armée de 45,000 hommes, dont les sentiments religieux se raniment en présence du péril, et sollicitent d'eux-mêmes l'intervention fréquente du saint ministère.

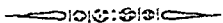
2. *Vicariat apostolique d'Égypte.* Ce titre est de création récente. La juridiction de l'évêque résidant à Alexandrie s'étend sur la population française de cette ville et de la Basse-Égypte tout entière. Les Grecs Melchites, qui s'y trouvent au nombre de 4,000, forment un corps à part, relevant du Patriarche d'Antioche.—Les Missions de la Haute-Égypte sont desservies par les RR. PP. Mineurs réformés. Ils ont un hospice au Caire, et, dans l'intérieur du pays, 6 stations dont chacune est occupée par un ou deux prêtres. Leur présence soutient la fidélité des Coptes-unis.

3 *Vicariat apostolique des Coptes.* La nation copte, seul débris qui reste encore des vieux Égyptiens, après tant de siècles et d'invasions, professe l'hérésie entychienne. Cependant douze ou quinze mille âmes reconquises par le zèle des Missionnaires forment une communauté catholique qui se conserve et se multiplie sous la conduite d'environ 30 prêtres et d'un évêque résidant au Caire. Cette pauvre, mais respectable église, a conservé sa liturgie nationale. La population totale de l'Égypte est de trois millions d'âmes.

4 *Vicariat apostolique du cap de Bonne-Espérance.* La domination anglaise, en succédant sur ce point à celle des Hollandais, y proclama la tolérance civile de tous les cultes. Le nom du faux prophète y est invoqué dans quatorze mosquées. Le protestantisme s'y enorgueillit du nombre et de la beauté de ses temples. Au contraire, les deux mille catholiques français et irlandais, répandus dans la ville du Cap et les vastes campagnes dont elle est entourée, sont dépourvus des ressources nécessaires pour le plus humble entretien du culte et du clergé, au milieu de la cherté excessive de toutes choses. Quatre prêtres partagent avec l'évêque, Mgr. Collier, nommé depuis six ou sept années, les privations de la vie apostolique et les peines inséparables d'un premier établissement. Une église et trois chapelles, dont une provisoirement louée, une école enfin, sont les seules fondations que la rigueur des temps ait permises.

Il faut compter en outre, pour l'Afrique, le vicariat apostolique de l'Île-de-France, et deux préfectures apostoliques, celle de Tunis et celle d'Arabie,

En dehors des pays de Missions, et sur les côtes d'Afrique ou dans les îles adjacentes, l'Eglise compte plusieurs évêchés et de nombreux fidèles :— I. Possessions espagnoles : 1^o *Evêché de Ceuta* comprenant avec la ville de ce nom les autres présidios enclavés au royaume de Maroc. 2^o *Evêché de Christophe de Lagune* dans l'île de Ténériffe. 3^o *Evêché de Canaries* dans l'île de Palmas. En tout 208,000 catholiques. II. Possessions portugaises : 1^o *Evêché de Funchal* dans l'île de Madère. 2^o *Evêché de San-Thiago* pour l'archipel du Cap-Vert. 3^o *Evêché de San-Thome* dans l'île de ce nom. 4^o *Evêché d'Angola* sur la côte de Tongo. 5^o Les comptoirs de Mozambique, Mesuril, etc. En tout 1,400,000 âmes, dont la moitié peut être catholique. III. Possessions françaises. 1^o Le Sénégal. 2^o L'île de Bourbon, environ 85,000 catholiques administrés par les prêtres du séminaire du Saint-Esprit. IV. *Evêché de Tanger*, vacant depuis longues années; quelques religieux assistent le petit nombre d'Européens fixés à Tanger et à Maroc.—Total général pour l'Afrique, en y comprenant les Missions: 13 évêchés ou vicariats, 1,181,000 catholiques.



AVEU D'UN MINISTRE PROTESTANT.

Un citoyen tout-à-fait respectable de la ville nous transmet le détail polémique d'une de ses conversations avec un de nos pauvres frères séparés. Cette narration, outre la justesse des réponses qu'elle renferme, a encore l'avantage de nous révéler quel est l'état actuel des esprits au sein de plusieurs des congrégations protestantes qui nous environnent. Cette anxiété qui les poursuit, cette investigation, tardive pourtant, sur les motifs de nos dogmes et de nos pratiques, tout nous porte à croire que, parmi eux, les âmes réfléchies et sincères ne sont pas éloignées du royaume de Dieu. Qu'elles prient, et la grâce ne tardera guère à leur ouvrir pleinement les yeux à la lumière.

Voici la lettre à laquelle nous faisons allusion :

Très-Révérénd Monsieur,

Un honnête protestant me disait avant-hier, 9 mai, que, dans une instruction familière, un ministre de cette ville observait à ses auditeurs que, sur 20 sectes religieuses, 19 au moins étaient épiscopales, c'est-à-dire avaient, pour premiers pasteurs, des évêques, et que, de ce nombre, l'Eglise catholique est individuellement la plus nombreuse; fait qu'on ne pouvait se dissimuler, non plus que le fait que : “ *l'Eglise catholique a l'hérédité, la foi et la juridiction apostolique!* ” Comme le ministre s'apercevait que sa congrégation paraissait grandement étonnée et émue, à la suite d'un semblable aveu, il demanda s'il y avait là quelqu'un qui crût à ces faits? Alors, une jeune fille

se leva et dit qu'elle les croyait : sur quoi le ministre observa qu'il était heureux de trouver, dans sa congrégation, une disposition aussi charitable relativement à des faits qui doivent faire la consolation du monde chrétien (*christian world*), et qu'en cela il n'y avait qu'à regretter l'abus que faisait, de ces choses saintes, l'Eglise catholique, en enseignant l'erreur.

Mais, dis-je à mon ami, est-il possible qu'une Eglise, qui est dépositaire de l'hérédité, de la foi et de la juridiction des apôtres, puisse abuser des choses saintes, se tromper et enseigner l'erreur ? De l'aveu de votre ministre, l'Eglise catholique a l'hérédité, la foi et la juridiction des apôtres. Or l'hérédité, la foi et la juridiction apostolique ne peuvent se trouver que là où est la vérité évangélique, l'orthodoxie et l'infaillibilité ; parce que l'Eglise véritable est unique ; et parce que là seulement est Jésus-Christ, avec sa doctrine, ses grâces et ses promesses. Donc l'unité, l'infaillibilité et l'efficace appartiennent, comme autant de choses caractéristiques et essentielles à l'Eglise catholique, puisqu'elle est apostolique ! Donc l'Eglise catholique est la seule véritable, infaillible, et ne peut se tromper, ni errer dans sa foi ni dans ses enseignemens.

Cet argument, tant bien que mal, eut l'effet de porter mon ami à me faire, pour toute réponse, les questions... *Mais pourquoi vous agenouiller devant les images... pourquoi prier les saints, etc., etc.* ?—Nous ne nous agenouillons devant les images, les croix, etc., que comme devant des objets propres à nous rappeler les originaux. Les honneurs et les hommages que nous rendons à ces pieux symboles ne s'adressent qu'à ce qu'ils nous représentent ; soit à Jésus-Christ, comme notre chef et notre rédempteur ; soit aux saints, comme nos frères et nos modèles. Comme tels, par et au nom de J.-C., nous les prions d'intercéder pour nous, et nous croyons que, s'il n'y a pas nécessité de le faire, il y a au moins grande utilité. Vous devez le croire, vous aussi, puisque, dans la formule de confession que vous articulez en public, (mon ami est anglican,) vous vous confessez à Dieu, à la Ste. Vierge et aux saints, et, comme nous, vous les priez d'intercéder pour vous auprès de Dieu ; ce qu'il m'a à peu près nié, quoique leur *confession* et leur *credo* publics soient exactement les mêmes que les nôtres, en retranchant, toutefois, le mot *romaine* du symbole.

Je me permets de vous faire le récit de ce qui précède, dans l'espérance que vous pourrez faire usage de l'aveu de notre ministre, qui m'a fort l'air de se rapprocher de l'université d'Oxford.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.



ENSEIGNEMENT PUBLIC PAR LES CATHOLIQUES ET LES PROTESTANTS.

DANS LA VILLE ET LE COMTÉ DE MONTRÉAL.

Les calculs statistiques qu'on va lire sont tirés des excellents tableaux sur l'enseignement, dressés pour l'année 1835 par Son Honneur J. VIGER, alors Maire de la Cité de Montréal. La précision aussi scrupuleuse qu'intelligente avec laquelle ces documents ont

été recueillis et enrégistrés par ce Monsieur, ne laisse aucun doute sur la justesse des conclusions que l'on en peut déduire.

Les 89 établissemens ouverts à l'enseignement public, dans le comté de Montréal, en 1835, se répartissaient comme suit :

FONDATIONS PAR CLERGÉ ET LAÏCS CATHOLIQUES.		Institut ;	Elèves.
Ecoles.			
1	sous la direction de l'Évêque catholique et sa propriété - -	6	212
18	sous la direction du Séminaire, dont 11 sa propriété, 2 celle de la fabrique de Montréal, 1 la propriété des Sœurs-Grises, les 4 autres soutenus ou assistés par le susdit séminaire - -	50	1,492
4	sous la direction des Sœurs de la Congrégation, dont 2 leur propriété, 1 celle de la fabrique de la Pointe-aux-Trembles et 1 celle du curé de la Pointe-Claire - - - - -	13	312
1	sous la direction du curé de la Pointe-Claire et sa propriété privée - - - - -	1	21
1	sous la direction de la fabrique de la Pointe-aux-Trembles et sa propriété - - - - -	1	19
7	sous la direction de Syndics de paroisse, leur propriété ou celle des fabriques - - - - -	9	219
1	sous la direction des Dames de la Charité - - - - -	1	26
33	Total - - - - -	81	2,301

FONDATIONS PAR CLERGÉ ET LAÏCS PROTESTANTS.			
1	sous la direction du Revd. J. Bethune et la propriété du curé anglican de Montréal - - - - -	2	238
1	sous la direction du Revd. E. Black, min. Presbyt. et la propriété de St. Paul's Church - - - - -	4	75
1	sous la direction d'une <i>Free Church Presbyterian</i> . - - - -	1	55
2	sous la direction de l'Institution Royale - - - - -	2	55
4	sous la direction d'associations de particuliers protestants -	5	369
9	Total - - - - -	14	787
42	établisssemens, tant catholiques que protestants, à peu près fixes, <i>En ajoutant à ces nombres :</i>	95	3,088
47	écoles non fixes, donnant pour nombres d'Instituteurs et d'élèves - - - - -	92	1,513
89	établisssemens ouverts, avec maîtres et élèves - - - - -	187	4,601

Or, de ces 4,601 élèves fréquentant les 89 écoles du Comté en 1835, 396 étaient nés hors du Canada et les 4,205 autres nés Canadiens. De plus, il appert, par les mêmes documens statistiques, que sur ce dernier nombre d'enfants nés en Canada, dont 2,098 d'origine française et 2,107 d'origine diverse, il y en avait 359 d'origine française qui fréquentaient des écoles

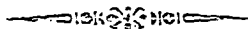
exclusivement anglaises, et 491 des écoles simultanément anglaise et française ; tandis que, dans le même temps, seulement 72 enfants d'origine anglaise fréquentaient des écoles mixtes, et 6 *orphelins seulement se présentaient à une école purement française*. A la suite de plusieurs observations, nous avons tout lieu de croire qu'il en est à peu près de même dans le reste de la Province.

De cet état comparatif de l'enseignement dans les deux langues, anglaise et française, nous croyons pouvoir conclure, à l'appui de la thèse que nous soutenions dans un précédent numéro : 1^o. que le nombre des écoles ouvertes par les catholiques et les protestants est comme de 3½ à 1 en faveur des premiers ; 2^o. que les efforts des deux clergés sont aussi dans la même proportion à la louange du clergé catholique ; 3^o. que le nombre d'élèves d'origine anglaise, fréquentant les écoles françaises, n'est que de 1 sur 100, tandis que le nombre d'élèves d'origine franco-canadienne, fréquentant les écoles anglaises, est de 12 sur 100. D'où nous devons encore naturellement conclure que les anglais ont douze fois plus d'éloignement pour la langue de leurs compatriotes français, que ceux-ci n'en ont pour l'étude de la langue anglaise. D'après ce calcul, mathématiquement vrai, il est facile de voir de quel côté s'élève la plus forte somme d'antipathie nationale ou au moins linguistique. Nous livrons ceci à la profonde considération de nos compatriotes.

—o—

Le *Herald* se récriait, l'autre jour, contre la célébration des fêtes catholiques que nous chômons sur semaine. Le nombre en est pourtant déjà bien réduit, c'est à peine si cet exercice du culte oblige les fidèles plus de huit jours sur l'année. Eh bien, le *Herald* trouve que c'est encore trop, que cela arrête le cours de la justice, diminue l'approvisionnement des marchés, etc. etc. etc. C'est pitoyable. Il ignore, ce pauvre *Herald*, que ce sont ces célébrations religieuses qui préviennent bien des crimes, qui agissent puissamment sur les chrétiens qui les pratiquent et leur donnent, pour prix de leur fidélité, la paix, l'union, le bonheur domestique et même public. En effet, ce doit être le moindre fruit de ces réunions, où tout ce que l'on voit, tout ce que l'on entend dispose à la vertu. Il faut donc être dominé par des préventions bien aveugles pour ne point voir ces heureux résultats de nos assemblées saintes. En vérité, nous pensons que le *Herald* ne croit pas même à cette déclaration d'un de ses co-religionnaires : *si l'observation du dimanche n'était que d'institution humaine, il faudrait encore la regarder comme la meilleure méthode qu'on pût inventer pour civiliser les hommes.*

A l'occasion d'une autre tirade du même journal, nous observerons que le *Herald* ne doit nullement s'étonner que Messieurs les curés catholiques prémonissent leurs paroissiens contre les insinuations fallacieuses de prédicants sans mission aucune. Si quelque part, il y a eu violence ou voies de faits, (ce que nous ne croyons pas,) nous sommes du moins bien persuadé que nos confrères les désapprouveront tout autant que nous sommes nous-même bien disposé à les blâmer. Mais, nous avons la ferme confiance que les Canadiens ne font pas, heureusement, assez de progrès dans les principes du révérend M. Wesley, pour avoir de sitôt lieu de craindre des actes de violence de leur part.



NOUVELLES DES MISSIONNAIRES.

Un voyageur arrivant de Témiskaming nous apprend que MM. Moreau et Morin, partis de Montréal à la fin de mai, ont eu un heureux trajet jusqu'au portage de la *Culbute*, quoique, dans cette marche de près de 90 lieues, ils aient été beaucoup contrariés par les vents et par la pluie. Ces zélés missionnaires se proposaient de célébrer la Fête-Dieu au Fort-des-Allumettes à la grande consolation des Canadiens, des Métis et des Indigènes qui habitent dans les postes environnants. Le même Monsieur, qui a passé plusieurs hivers au milieu des sauvages des lacs Témiskaming, Abbittibi, etc., déclare qu'on ne saurait se faire une idée du changement moral qui s'est opéré chez ces diverses tribus, depuis que les missionnaires catholiques y ont porté les lumières de l'évangile et par-là humanisé ces fiers enfants des forêts.

Les ministres protestants ont aussi essayé de faire des sectateurs parmi les sauvages, mais leur prosélytisme s'est exercé sans fruits pour ne pas dire sans honneur. Au lieu de les écouter, on les questionne, et l'un d'eux fut un jour soumis au plus rude comme au plus désespérant examen. "Où est ta femme, lui dit un Indien?" Un signe fut la seule réponse du ministre, qui montra du doigt la demeure où résidait son épouse.—"Ton vêtement est sans doute une robe noire, poursuit le sauvage?"—"Non, répliqua le protestant, je n'en use pas."—"Célébres-tu la messe?"—"Oh, jamais!" repart vivement le ministre.—"Assurément tu portes la tonsure?"—"Non, encore."—"Hé bien! reprennent à la fois tous les sauvages, va-t'en; retourne aux lieux d'où tu viens; nous n'avons pas besoin de toi. Si nous avions dit à la robe noire comme à toi: as-tu par hasard une femme? oui, nous aurait-il dit; mais au lieu de nous montrer une épouse, il nous aurait fait voir un bréviaire."

Voici ce que nous écrivait, le 8 juin, à bord du steamboat *Burlington*, M. Labbé, ce zélé compagnon des travaux de Mgr. de Forbin Janson dans l'œuvre des retraites.

MONSIEUR,

Monseigneur de Nancy a quitté New-York le trois au matin ; le même jour, il a prêché à Albany ; le lendemain, il a prêché à East-Troy et à West-Troy. A Albany, le dimanche, Mgr. a fait faire la première communion aux enfans que j'avais préparés ; il a donné la confirmation à 40 Canadiens et plus de cent ont reçu des mains du pontife la Ste. Communion. Le même jour, à dix heures, dans l'église de Troy, a eu lieu une cérémonie bien imposante et bien nouvelle en ces endroits : la 1^{ère} communion de 50 Canadiens faite avec toute la pompe désirable, la confirmation de 120 Canadiens et de plus de 200 Irlandais, voilà qui a fait couler bien des larmes d'attendrissement et de joie à ces bons chrétiens. Le même jour, à 4 heures p. m. Mgr. a confirmé à East-Troy cent autres Irlandais et quelques Canadiens qui n'avaient pu l'être le matin, n'ayant pas eu la faculté de se confesser. Le même jour, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, le zèle infatigable du prélat l'a encore fait prêcher à Albany. Partout les Canadiens se sont empressés de témoigner leur respect et leur reconnaissance au successeur des Apôtres, qui venait les visiter avec tant de bonté et de charité. Lorsqu'il a fallu se séparer, des larmes abondantes ont coulé de tous les yeux. A Troy, j'eus de la peine à m'arracher du milieu d'eux ; Mgr. m'ayant chargé de leur faire ses adieux, ma voix a été couverte par les sanglots ; tous ont demandé un prêtre pour continuer le bien commencé, et achever ce que le temps n'a pas permis de terminer. Les protestans eux-mêmes, frappés du zèle du prélat, se sont empressés de lui témoigner leur sympathie et leur respect. Espérons donc que cette visite, qui déjà a produit de si grands fruits, en faisant approcher des sacremens des personnes qui, depuis long-temps, en étaient éloignées, qui a fait réhabiliter grand nombre de mariages, baptiser plusieurs enfans, ne sera que le grain confié à la terre, et que bientôt nous verrons s'élever des églises où la parole de Dieu sera annoncée en français à ces peuples si avides de l'entendre. Mgr. n'a pu s'arrêter à White-Hall, mais il y est demeuré assez long-temps pour se convaincre de l'absolue nécessité d'une église et il a donné de suite 50 piastres et en a promis autant dans un an, pour cette bonne œuvre, si l'église se bâtit.

Espérons que tant de sacrifices ne demeureront pas sans récompense, et que Dieu bénira les travaux du prélat d'une manière toute spéciale.

J'ai l'honneur d'être &c.

C O R R E S P O N D A N C E .

PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU.

Salut ! trois fois salut, auguste FÊTE-DIEU !
 Ton retour a porté l'allégresse en tout lieu,
 Ainsi qu'un doux parfum descendu des montagnes
 Va sur l'aile des vents, embaumer les campagnes.

Quel chrétien, par ses vœux, ne hâte ton retour
Et ne sourit d'abord à l'aurore du jour
Où le Dieu trois fois saint, par un nouveau miracle,
Vient parmi les mortels fixer son tabernacle ?

Sitôt que de l'airain l'écho retentissant
Annonce le lever de ce jour triomphant,
Tout s'ébranle et prend part à la fête publique.
On dirait d'un seul peuple, un peuple catholique
Luttant d'empressement, rivalisant d'ardeur
Pour relever du jour la pompe et la splendeur.
Dépouillant son dédain, sa froide indifférence,
Eprouvant de la Foi la bénigne influence,
La cité prend soudain cet aspect enchanteur
D'une ville qui s'ouvre à son libérateur.
Plus de bruit, de fracas.... elle a changé de face,
Revêtu du printems la fraîcheur et la grâce,
Dédaigné l'argent, l'or, l'éclat du diamant,
De la simple nature emprunté l'ornement.
La voilà transformée en verdoyant bocage ;
Et le soleil, à peine en perçant le feuillage,
Semble ailleurs, par respect, reporter ses ardeurs ;
Partout elle se jonche et s'émaille de fleurs.
Chaque rue apparaît artistement ornée
Ou d'un arc de triomphe ou d'un pieux trophée ;
Ou bien c'est l'appareil de brillans étendards
Qu'on voit sur les zéphirs flotter de toutes parts.
Tous ces préparatifs sont dignes de la fête.
Mais l'airain retentit et la pompe s'apprête ;
Paraissez, triomphez, ô Prince de la paix !
La piété partout vous élève un palais.

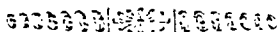
Il cède à nos désirs. . . franchit le seuil du temple,
Il s'avance. . . on l'adore. . . il veut qu'on le contemple,
Au milieu d'un nuage et d'encens et de fleurs,
Enchantant les regards, attirant tous les cœurs,
Comme l'astre du jour dans des flots de lumière,
En dorant l'horizon, commence sa carrière ;
Plus il avance, plus, dans ses pompeux reflets,
Il fait jaillir d'éclat et sème de bienfaits :
Tel se lève sur nous le soleil de Justice,
Plus brillant dans son cours et pour nous plus propice.

Ne tremble point, mortel ; ce n'est plus Jéhova,
Au milieu des éclairs, tonnant au mont Sina,
C'est le Dieu du Tabor, dans ce jour de victoire,
Aux disciples chéris manifestant sa gloire.

Non content d'habiter sans cesse parmi nous,
 De nous communiquer ses bienfaits les plus doux,
 Toujours pour ses enfans prodigue de miracles,
 Il veut, dans ce grand jour, quitter ses tabernacles,
 Parcourir nos cités, parcourir nos hameaux,
 Pour nous enrichir tous de ses bienfaits nouveaux.
 Tout l'univers devient comme une autre Judée
 Où s'ouvre encor pour nous sa mission sacrée.
 Ses miracles sont-ils moins grands et moins nombreux,
 Opérés sans éclat et cachés à nos yeux ?
 Miracles temporels. . . il vient par sa présence,
 Dans nos guerêts ingrats apporter l'abondance ;
 Purifier les airs de ces exhalaisons
 Qui font germer la mort et périr les moissons ;
 Il vient éteindre enfin ces discordes civiles
 Dont le règne affligea nos campagnes, nos villes. . .
 Miracles spirituels. . . dérobés à nos sens,
 Sont-ils donc moins nombreux, sont-ils moins éclatans ?
 Ah ! le Dieu qui commande à la nature entière,
 Qui créa l'univers d'un seul grain de poussière,
 Sans qu'il fasse éclater le tonner de sa voix,
 Toujours aussi puissant qu'il le fut autrefois,
 Vient à la mort encor arracher ses victimes,
 Les morts ensevelis trop long-tems dans leurs crimes
 Et guérir de nouveau les aveugles, les sourds
 Qui savent dignement implorer son secours !
 C'est pour eux que, sortant de ses saints tabernacles,
 Il vient renouveler ces antiques miracles,
 Ces prodiges d'amour, que les yeux de la Foi
 Trouvent plus éclatans que tous ceux d'autrefois.
 Pourrions-nous témoigner trop de reconnaissance ?
 Pourrions-nous déployer trop de magnificence,
 Dans ce jour triomphal qu'on consacre au Seigneur ?
 La nature aujourd'hui reconnaît son auteur ;
 Et dépouillant son front de ses vertes guirlandes,
 Elle vient, par nos mains, lui faire ses offrandes.
 Imitons-la, jetons à ses pieds mille fleurs,
 Qu'avec elles vers lui volent aussi nos cœurs ;
 Faisons fumer l'encens partout sur son passage.
 Ce sont-là les tributs et le champêtre hommage
 Mêlés aux chants d'amour, que nos premiers parens
 Offraient au Créateur, au Père des vivans,
 Dans le jardin d'Eden où sa sainte présence
 Se rendait à la voix de l'aimable Innocence.

La procession de la Fête-Dieu qui a eu lieu à Boucheville, dimanche dernier, s'est faite avec un ordre, une décence et une piété tout-à-fait remarquables. La conduite des paroissiens de Boucheville, en cette occasion, dédommage M. le curé des soins et peines qu'il s'est donnés pour rendre cette cérémonie imposante. Les différentes figures qu'ont exécutées devant le St-Sacrement les jeunes gens de la paroisse ont répondu à l'attente du public et aux soins de la personne qui les a exercés. La procession a fait le tour du village et s'est arrêtée à deux reposoirs qui sont l'éloge du bon goût des dames qui les ont faits. A la suite du dais, marchait une bande de dix musiciens tous de la paroisse, qui, de temps à autre, jouaient des airs très-appropriés à la circonstance ; et de chaque côté du dais, tant pour prévenir la confusion que comme garde d'honneur, le colonel de bataillon avait fait placer un rang de miliciens ; à certains intervalles, les décharges de fusil se faisaient entendre. Le maintien des miliciens en cette occasion fait honneur à ceux qui les commandaient. En un mot, cette cérémonie, par la manière dont tout s'y est passé, a réellement été un hommage à l'auteur de notre auguste religion.

UN ÉTRANGER PRÉSENT.



NOUVELLES DIVERSES.

—o—

ROME.—Des lettres du Caire, du 12 mars, annoncent que les navires chargés des colonnes d'albâtre offertes par le pacha d'Egypte au souverain Pontife, pour la basilique de Saint-Paul, se trouvaient dans cette rade. On a calculé qu'ils pourraient arriver à Rome vers la fin de mai.

La *Gazette d'Autbourg* annonce que le vicomte de Carreira, ambassadeur de Portugal à Rome, a reçu de son gouvernement l'autorisation de signer le concordat et d'accepter toutes les conditions du Saint-Siège. Les évêques nommés par don Miguel seront reconnus et les bulles du pape mises à exécution.

ANGLETERRE.—La discussion, entre les docteurs d'Oxford et l'église anglicane, a pris une nouvelle force dans ces dernières semaines. La presse britannique en est très-occupée. Le *Globe* demande que le parlement soit appelé à trancher les questions soulevées par les docteurs Pusey et Newman. La lettre écrite par Mgr. Wiseman est venue donner un nouveau mouvement à cette controverse. Le *Standard* avait dit que l'archevêque de Cantorbéry était intervenu pour imposer silence aux rédacteurs des *Tracts for the times*. Le *Sun* répond au *Standard* que l'église d'Angleterre ne répond pas à l'état actuel de la société.

Le docteur Pusey a donc soulevé une question d'une haute importance, à savoir : si l'Église d'Angleterre, telle qu'elle est gouvernée et administrée, répond à

l'état actuel de la société, et jusqu'à quel point ses doctrines peuvent satisfaire aux sentimens naturels à l'homme, ou remplir ses espérances? Ces deux questions ont été résolues négativement, et les Puseystes proposent, en conséquence, de grandes réformes à opérer dans l'Eglise anglicane.

On répand le bruit dans le public que Mgr. Wiseman et les premiers théologiens catholiques de l'Angleterre sont, dans ce moment, à Londres, tenant un concile pour s'entendre avec les Puseystes. Le *Brighton Herald* annonçait dernièrement que, dans une des villes du midi de l'Angleterre, sur 16 ecclésiastiques anglicans 13 sont Puseystes.

IRLANDE.—Rien de plus frappant que le contraste entre l'accroissement de la population protestante et celui de la population catholique, en Irlande, depuis un siècle :

En 1731, le nombre des protestans était de	- - - - -	700,451
— celui des catholiques, de	- - - - -	1,309,768
		2,010,219
	Total - - -	2,010,219

En 1835, le nombre des protestans était de	- - - - -	1,515,221
— celui des catholiques, de	- - - - -	6,427,712

Ainsi, en 104 ans, les protestans, toutes sectes comprises, n'ont que doublé leur nombre, tandis que les catholiques ont *quintuplé* le leur.

—Voici un fait qui peut donner une idée du résultat obtenu par les prédications du père Mathew en Irlande. En présentant le budget le chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'en Irlande, le décroissement sur les produits des droits des liqueurs spiritueuses avait dépassé 7 millions 5000,000 fr.

MISSION DU BENGAL.—Nous apprenons des Indes que les travaux des missionnaires catholiques produisent au Bengale des fruits abondans. Plusieurs conversions y ont eu lieu parmi le peuple et parmi les personnes des premières classes. Un officier du 66^e. régiment anglais, le lieutenant Murray MacGrégor, et sa femme ont abjuré le protestantisme entre les mains du R. P. Adeodatus, vicaire-général de la mission d'Agra, résidant à Cownpore. Après cette cérémonie, les deux enfans de ce brave officier ont été baptisés sous condition, et reçus dans le sein de l'Eglise catholique.

L'exemple du lieutenant MacGregor a bientôt trouvé des imitateurs qui ont aussi embrassé le catholicisme.

—Des lettres de Rome annoncent que le docteur Hynes, naguère évêque coadjuteur de Zante et de Céphalonie dans les îles Ioniennes, a été nommé, par le Saint-Siège, vicaire apostolique du Canara, sur la côte de Malabar, dans l'Empire indo-britannique. Sa principale ville est Mangalor, place d'un grand commerce; et le vicariat comprend une des plus saines et des plus catholiques parties du pays. Le nombre des catholiques s'y élève à plus de soixante mille.

BELGIQUE.—On vient d'établir à Ere, près Tournay, un noviciat pour les passionistes. Le but de cet institut, fondé par le vénérable Paul de la Croix, et qui a déjà près d'un siècle d'existence, est de procurer la conversion des pécheurs. Les passionistes se dévouent spécialement à entendre les confessions et à donner des retraites. Ils ne refusent pas non plus d'aller parmi les infidèles ou les hérétiques toutes les fois qu'ils y sont appelés. Leur vie est fort austère ; ils sont déchaussés et ne portent que des sandales ; ils couchent habillés sur de simples paillasses, se lèvent à minuit toute l'année pour chanter les matines, et consacrent un tems considérable à l'oraison mentale. Ils n'ont point de revenu et ne vivent que de ce que les personnes charitables leur donnent spontanément.

ALGERIE.—Mgr. l'évêque d'Alger s'est mis en correspondance avec Abdel-Kader ; un domestique arabe de Mgr. Dupuch, envoyé, il y a trois semaines, porteur d'une lettre pour la délivrance des prisonniers français, est arrivé hier avec un sauf conduit. Il a été bien accueilli par l'émir, qui promet de renvoyer trois cents prisonniers. Aussitôt le général Bugeaud a promis de rendre tous les prisonniers arabes. M. Berbrugger et une autre personne sont envoyés pour accomplir cette mission. Voilà de la civilisation. C'est par un ministre de la religion que s'opère cet heureux changement.

A ce sujet, une lettre fut écrite, au nom de l'émir, à M. l'évêque d'Alger ; en voici la traduction :

« Louange à Dieu, etc.

« Par ordre du très-distingué le kalifa de notre seigneur et maître El-Sid-Mohammed-Bel-Allah, que Dieu lui soit en aide.

« A l'illustre chef religieux d'Alger, l'évêque.

« Salut, soit à vous qui suivez la voie de la justice et qui méritez les miséricordes et les bénédictions du Tout-Puissant.

« Nous avons reçu la missive que vous nous avez expédiée, comme aussi notre maître le sultan, que Dieu le glorifie, a reçu celle que vous lui avez fait parvenir par un des vôtres.

« A l'époque où le sultan était loin de nous, il laissa tous les interprètes avec nous, de manière que, lorsque votre lettre lui a été remise, il lui a été impossible d'en connaître le contenu. Il m'a donné l'ordre de vous écrire au sujet de tous les prisonniers qui sont en votre pouvoir à Alger, Oran et Mostaganem, comme aussi pour ceux qui se trouvent en France, et cela depuis le moment de la paix entre nous et le général Bugeaud.

« Il conviendra que vous réunissiez les prisonniers à Blidah ; de notre côté, nous réunirons à Mouzaïn ceux que nous avons.

« Lorsqu'ils seront rendus à Blidah, vous aurez soin de nous en informer, et nous libérerons l'intendant et tous les Français, et vous libérerez tous les prisonniers musulmans.

“ Nous rendons grâce au ciel pour les bienfaits que vous répandez, et qui nous sont si bien connus depuis votre arrivée à Alger.

“ Nous vous remercions aussi de tous vos efforts pour le bien de l'humanité. Quant à ce que vous avez demandé, en fait de sauf-conduit pour les individus que vous avez l'intention d'acheminer vers notre Seigneur et maître le sultan, envoyez-les au *caïd hadjoute*, lequel nous les fera parvenir.

“ Salut.

“ Par ordre de celui qui est nommé plus haut, à la date de vendredi, 4 safier 1257 (25 mars 1841.)”

ORIENT.—L'affaire d'Égypte est terminée. On accorde à Mehemet-Ali l'hérédité en ligne directe sans aucune restriction ; on lui laisse, comme par le passé, la nomination à tous les grades militaires. Quant au tribut, le chiffre en sera ultérieurement fixé.

Des nouvelles de Candie du 15 avril représentent l'état de l'île comme alarmant : l'insurrection est organisée, les impôts ne se perçoivent plus, les insurgés ont arboré leur drapeau aux couleurs des trois puissances qui ont constitué la Grèce, et ils trouvent, dit-on, un appui dans le consul d'Angleterre.

La Porte n'a encore rien expédié à Mehemet-Ali, le mois de *réfer* était d'un mauvais augure ; dans quelques jours il sera fini, et alors on enverra le hattî-shériff modifié et des instructions à Saïd-Mohill effendi, qui est resté à Alexandrie. On fera aussi partir une expédition de 10,000 hommes environ pour Candie.

À Trébisonde, lors de la nouvelle de la destitution de Reschid et de Fethi pacha, il y a eu une réaction contre les rayas ; c'était le jour de Pâques, la population turque s'est ruée sur l'église grecque et l'a entièrement démolie. Le consul russe a pourtant sauvé le collège appartenant à l'église. On croit que le pacha a laissé faire, s'il n'a pas même favorisé l'émeute : c'est un fanatique forcené.

BULGARIE.—Au sujet des efforts que fait, en ce moment, la population chrétienne de la Bulgarie pour échapper à la domination des Turcs, voici ce qu'on écrit à la *Gazette d'Autzbourg*, en date du 23 avril :

“ Le mouvement, qui a éclaté dans la Bulgarie parmi les chrétiens, s'est étendu rapidement jusqu'à Monastir où réside le Rumély-Valessy. Depuis long-temps l'irritation des chrétiens opprimés par les pachas s'était manifestée par des signes équivoques. Ils avaient adressé des pétitions à la Porte-Otomane, et les agents consulaires des puissances européennes n'ont certainement pas manqué d'adresser des rapports à leurs gouvernements sur le véritable état des choses. Il est probable que certaines puissances interviendront auprès du Divan en faveur des rayas.”

AN FILLES ANGLAISES.—Le *Diario di Roma*, du 1er mai, publie une lettre dans laquelle M. Richard Smith, vicaire apostolique, coadjuteur de l'île de la Trinité, donne d'intéressans détails sur les progrès de la religion catholique dans les Antilles anglaises.

“ Dans cette colonie, dit ce prélat, nous avons vu s'élever dix belles églises, sans compter plusieurs chapelles. Les esclaves, nouvellement émancipés, y ont contribué en grande partie. Ils ne demandent qu'à être instruits des vérités de la religion. Quelle consolation pour nous ! quel triomphe pour la foi ! Ils respectent les prêtres, les aiment et les écoutent avec docilité. Ils sont tranquilles, industrieux et enclins à la piété. De ces dispositions nous pouvons tirer l'augure le plus favorable, et en attendre un avenir glorieux pour l'Eglise. A l'exemple des catholiques, les protestans eux-mêmes ont contribué de leurs souscriptions. Je puis dire que mon voyage à travers cette île a été un triomphe continu. Dans mes courts instans de repos, les notables habitans se réunissaient auprès de moi afin de concerter nos projets pour les souscriptions, pour former des assemblées, prendre la direction des travaux, veiller sur les fabriques des églises, etc., etc. Ah ! que cela était édifiant ! Le Seigneur, dans sa miséricorde, a béni nos humbles efforts d'une manière consolante. Il a fait de moi un médiateur pour opérer la réconciliation de beaucoup de familles, divisées depuis longues années. Le cœur le plus endurci se serait ému en voyant les transports de joie que produisaient ces rapprochemens. La religion a triomphé en tout ; que le Seigneur en soit mille fois béni !

“ Une preuve de ce que je dis, c'est que l'île comptait, en 1838, environ 200 protestans de différentes sectes, et maintenant leur nombre est réduit à la moitié ; en 1839, il n'y avait qu'un seul prêtre catholique ; aujourd'hui, il y en a cinq, et nous en attendons trois autres. De la sorte, nous aurons huit missionnaires pour 20,000 catholiques à peu près. Notre sainte religion est ainsi établie dans ces contrées de façon à inspirer le respect le plus profond. Le clergé, qui justifie notre estime et notre confiance, seconde parfaitement nos efforts pour le bien des ames ; de leur côté, les fidèles, respectueux envers leurs pasteurs, assistent avec piété à la célébration des saints mystères, et fréquentent les sacremens avec une ferveur consolante. ”

ÉTATS-UNIS. *Diocèse de Bardstown*—Une nouvelle église, sous l'invocation de St. François-Xavier, élevée par la piété publique dans la ville de Kaxwick, a été consacrée solennellement, il y a quelques mois, au milieu d'un grand concours de peuple, en présence d'un clergé nombreux. La personne du prélat consécrateur, Mgr. Flaget, donnait un intérêt spécial à cette belle cérémonie que l'heureuse multiplication des sanctuaires catholiques ramène fréquemment dans les diocèses des Etats-Unis. On s'empressait avec bonheur autour de ce vénérable pontife revenu naguère des rivages opposés de l'Océan, pour bénir ces murs sacrés destinés à recevoir les nouvelles générations de son peuple. Une filiale émotion se fit sentir dans l'assemblée, lorsqu'après l'évangile, du haut des marches de l'autel, il prit la parole avec cette touchante éloquence qui ne peut venir que des plus intimes profondeurs du

cœur. Mais surtout les derniers mots, tombés de ces lèvres vénérables, laissèrent après eux un long et général attendrissement : recueillis par l'attention religieuse des auditeurs, ils ne s'effacèrent jamais de leur mémoire :—“ On a
 “ cru, disait-il en rappelant son récent voyage, qu'au temps où je quittai ce
 “ pays, je songeais à n'y plus revenir. Si en effet j'avais cherché un lieu de
 “ retraite, afin d'y vivre en repos au milieu de mes amis, et d'y passer dans la
 “ prière le reste de mon existence, peut-être ne serais-je pas revenu. Mais
 “ puisque j'avais accepté le fardeau de l'épiscopat, j'étais résolu à en remplir
 “ les devoirs aussi longtemps que Dieu me conserverait. Au-delà de l'At-
 “ lantique, je portais dans mon cœur mes chers catholiques du Kentucky, et
 “ j'aspirais au moment où il me serait donné de les revoir. Maintenant me
 “ voici revenu au milieu de vous. Mais je suis vieux, mes jours sont comp-
 “ tés, et je ne puis m'attendre à voir se prolonger de beaucoup mon séjour
 “ ici-bas. Le plus que je puisse, c'est de lever mes mains au ciel et de prier,
 “ comme Moïse, tandis que vous combattez l'ennemi. Enfin j'espère, par
 “ vos prières et votre assistance, me montrer un bon pasteur, et faire que tous
 “ deux, le pasteur et le troupeau, soient réunis éternellement dans le ciel ?”

CANADA.—Toutes les autorités législatives, presque au grand complet, sont à Kingston. S. E. le Gouverneur, dans un meilleur état de santé, est logé à la maison de M. Ch. Grant à un mille environ à l'ouest de la ville. L'édifice servant aux séances parlementaires est un bâtiment à deux étages, destiné dans le principe pour un hôpital, mais qui, en changeant de destination, a aussi, comme de raison, été ameu-
 blé d'une manière analogue. Les bureaux publics sont à quelque distance de-là, plus près de la ville, sur le bord du lac.

La seule nouvelle importante du jour est la nomination, faite presque à l'unanimité, de M. A. Cuvillier comme Orateur de la Chambre d'Assemblée. Il avait plu à Son Excellence de nommer R. Simpson Jameson Président du Conseil Législatif.

P. S.—Nous arrêtons un instant la presse pour annoncer le discours de Son Excellence à l'ouverture des Chambres. Les points que S. E. a touchés, dans cette harangue, prononcée mardi, sont : 1. la détention de M. McLeod dans les prisons des Etats-Unis ; S. M. est dans la ferme détermination de le protéger de toute la force de son pouvoir ; 2. l'annonce d'un plan devant assurer des améliorations dans les communications intérieures par la poste ; 3. l'adoption de mesures pour développer les ressources du pays par l'entrepris-
 e de travaux publics ; 4. l'émigration et l'établissement des terres à concéder ; 5. l'urgence d'un système d'éducation provinciale, etc. Le reste était de forme ordinaire en cette solennelle circonstance.